



Défense de nos emplois Défense de nos missions Défense de notre outil de travail

La démolition se poursuit !

Dans la continuité des politiques précédentes (loi de 2010, statut des personnels des SIC, Pacte de responsabilité de 2014 et rapport de l'IGF-IGAS, baisses successives des ressources...) a été adoptée une nouvelle baisse en 2018 de 17% de la principale ressource publique¹ et un nouveau rapport de l'IGF sur les institutions consulaires a été remis mi-mars au gouvernement. Ce rapport restera-t-il confidentiel comme celui de 2014 ?

Déjà les directions s'organisent. Ce seront les agents et leurs missions qui vont en faire les frais. Voici les différents axes destinés à « transformer », « adapter » **il s'agit de supprimer des activités jugées non rentables** et en fait **détruire** nos missions :

- **Dématérialisation des CFE** : 500 emplois supprimés nationalement (15% des effectifs).
- **Réorganisation et restructuration des services** : Des milliers de suppressions de postes et licenciements. Déjà 25 suppressions de poste annoncées à la CCIR de l'Île de la Réunion. CCI France, l'AG de CCI France en date du 6 mars 2018 a entériné la suppression de 51 postes.
- **Suppression du rôle de collecteur de la taxe d'apprentissage** : quel avenir pour les collègues, l'URSAFF devenant l'unique collecteur de cette taxe avec la disparition des OPCA² ?
- **Remise en cause du statut national** : Lors l'AG du 6 mars 2018, les élus des CCI ont demandé au gouvernement d'étudier la possibilité de changer de statut : passer d'EPA à EPIC. Pourquoi une telle demande, quel en est l'intérêt dans l'état actuel de l'environnement économique si ce n'est de casser le statut des employés pour permettre la privatisation ?
- **Départs « volontaires »** : Nouveau plan d'incitation aux CCART. Nous rappelons qu'il s'agit d'une arnaque. Il est difficile et surtout très coûteux pour les CCI de licencier. Et les licenciements sont souvent suivis de requêtes aux Tribunaux Administratifs. C'est pour faciliter les suppressions de postes à coût réduit que la Tutelle, CCI France et deux organisations syndicales (CFDT et UNSA) ont adopté la CCART. Au détriment des agents.
- **Accélérer les départs à la retraite** : là aussi pression sur les personnels via le volet public spécifique de la CCART (à moins de 3 ans du départ à la retraite). Sans oublier l'obligation faite aux agents de faire valoir leur droit dès qu'ils perçoivent une retraite à taux plein.

¹ TFC – Taxe pour Frais de Chambre.

² Organismes paritaires collecteurs agréés

Tract national

- **L'arrêt des activités jugées non rentables** : Il s'agit de se séparer de pans entiers de l'activité : **l'externalisation des centres de formation est annoncée comme un objectif pour 2018-2019**. Les activités visées sont listées dans le rapport IGF de 2014³. Les CCI se séparent de leurs fleurons mais à l'avantage de qui ?

Nous pouvons gagner - Défendons nos emplois

Le 22 mars la grève dans la fonction publique a été massive et déterminée. Celle des employés de Carrefour aussi.

Le 3 avril, sur leurs revendications, les salariés d'Air France, les gaziers et électriciens, les éboueurs rejoignent les cheminots. Les jeunes, lycéens et étudiants, manifestent. Des dizaines d'universités sont bloquées. La peur de la « *coagulation* », de la « *convergence* » transparait dans toutes les rédactions des radios, télé et journaux.

Citons juste le journal **Les Échos** qui suite à la journée du 22 mars titre « *SNCF : la mobilisation des cadres, symptôme d'une grève qui s'annonce très suivie* »⁴.

En voici quelques extraits: « *la mobilisation des cheminots s'annonce d'ores et déjà très forte. (...) Dans le cadre du préavis unitaire de la semaine prochaine, ils devraient être encore plus nombreux. (...) C'est du jamais-vu, glisse un très bon connaisseur de la compagnie. Et c'est très inquiétant. (...) Selon plusieurs sources, les volontaires pour suppléer les grévistes ne se bousculent pas. (...) Consciente de l'enjeu, la direction multiplie les séances de pédagogie. Et croise les doigts en espérant qu'il s'agit là d'un mouvement d'humeur (...). Cadre ou non cadre, dans l'ensemble du personnel, la détermination semble très forte.* »

Les cheminots, les gaziers, les électriciens, les éboueurs montrent la voie. Pour gagner, il faut se battre.

Force Ouvrière va contacter la CGT et la CGC pour proposer d'organiser en commun des Assemblées Générales du personnel.

Rejoignez Force Ouvrière
Augmentation générale des salaires
Le point à 5 euros !
Non aux licenciements
Maintien de tous les postes des CFE
Non à l'externalisation
des Centres de Formation

25 avril 2018

³ « **Rentabilisation ou abandon des activités** : Création transmission reprise, Développement international, Innovation, intelligence économique, Développement durable, Autre accompagnement individuel, Emploi, Formation continue, Ports de commerce, Port de plaisance, Ports de pêche, Aéroports, Palais des congrès et parc des expositions, Aménagement de zones d'activités, Parc de stationnement, Transports, Autres infrastructures, »

⁴ Le texte intégral de l'article est sur le site de FO-CCI